

# L'info-Fassett

## Novembre 2023



### GUIGNOLÉE DE FASSETT – 9 DÉCEMBRE 2023

On vous rappelle que les élus ainsi que des bénévoles passeront chez vous le 9 décembre en avant midi pour la Guignolée de Fassett. Pour ceux que désire offrir des denrées, on vous demande d'être vigilant en vous assurant de respecter les dates de péremptions indiquées sur les produits. En effet la Banque alimentaire ne pourra distribuer vos denrées dont les dates sont expirées. On vous remercie pour votre générosité.

# Guignolée

### FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

LE 3 DÉCEMBRE

DE 13H00 À 17H00



- 13H00 : ARRIVÉE DES ENFANTS
- 13H30 : SPECTACLE DE MAGIE D'ILLUSIONNISTE
- 14H30 : BRICO, JEUX, BISCUITS
- 15H30 : ARRIVÉE DU PÈRE-NOËL



Les inscriptions sont maintenant terminées. Si vous désirez participer à l'activité, vous devrez apporter votre cadeau afin que le Père Noël puisse le remettre à votre enfant. S'il vous plaît, prévoir des souliers d'intérieurs.



**Attention ! Pour recevoir le cadeau du Père Noël, l'enfant doit être présent à l'évènement.**

### FÊTE DE L'HALLOWEEN DE FASSETT

🎉 **FÉLICITATIONS À MADAME YVETTE BOUCHER** 🎉

Grande gagnante du concours de la maison décorée, qui s'est méritée un certificat cadeau d'un montant de 50\$ d'épicerie au Metro.



## **SKI LA SEIGNEURIE ACTIVITÉ GRATUITE HIVER 2024**



La municipalité encourage les saines habitudes de vie chez ses citoyens. Pour ce faire, encore cette année pour la période hivernale 2024, les citoyens de Fassett pourront aller skier gratuitement sur le réseau des quatre pistes du Château Montebello, sur le réseau de sentiers de Kenauk Nature ainsi que sur les sentiers de l'Auberge Club de Golf Héritage. Cette initiative permet d'offrir plus de 65 km de sentiers de qualité exceptionnelle afin de faire bouger les familles à l'extérieur durant la saison hivernale. Les citoyens intéressés doivent se procurer les droits d'accès auprès de Cindy au bureau de la municipalité. L'équipement de ski de fond sera disponible à l'Auberge Club de Golf Héritage aux frais des utilisateurs. Cindy se fera un plaisir de vous fournir toute l'information nécessaire. **BONNE RANDONNÉE !**

## **FASSETT RECOIT UN PRIX DISTINCTION**

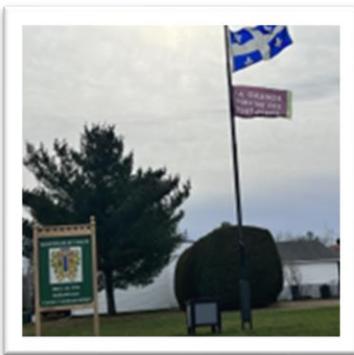
À la séance du conseil du mois d'août dernier, le Conseil municipal a adopté une résolution d'appui (2023-08-163) à l'association pour la Santé Publique du Québec (ASPQ) faisant la promotion d'un milieu de travail inclusif et bienveillant à l'égard du poids. Un prix distinction a été remis à la municipalité de Fassett jeudi le 16 novembre dernier pour sa contribution à la santé mentale de ses citoyens. Merci à vos conseillers Lyne Gagnon et Sébastien Tremblay pour avoir été présents lors de la remise.

Citation du maire lors du communiqué de presse :

« *Nous sommes sensibles au bien-être de notre communauté et de nos employés. En ayant adopté à l'unanimité cette résolution, nous envoyons un message clair que nous souhaitons prévenir la grossophobie en milieu de travail ainsi qu'au sein de notre petite communauté. Nous avons la conviction que la qualité de vie et la richesse d'une communauté résident dans la promotion de valeur d'inclusion et par conséquent l'adoption de comportements et d'attitudes respectueuses à l'égard du poids mais aussi, aux différences individuelles de chacun.* », souligne le maire de Fassett, monsieur François Clermont .



## **LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS – 8<sup>ème</sup> ÉDITION**



La municipalité se joint à la journée mondiale de l'enfance dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits. C'est pour cette raison que vous pourrez constater que du 20 au 26 novembre, le mât de la municipalité à la mairie sera garni du drapeau de la Grande semaine des tout-petits. Par ce geste le Conseil municipal souhaite mettre en lumière l'importance du respect des droits des jeunes à l'éducation, la santé et un milieu de vie bienveillant et de qualité. C'est ensemble que nous les adultes, devons mettre les conditions nécessaires au développement des enfants, et ainsi favoriser le plein potentiel de ceux-ci et de contribuer à la société de demain.

## **HORAIRE HIVERNAL – ÉCOCENTRE**

Prendre note que l'Écocentre sera fermé les vendredis et ce à compter du 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

[www.village-fassett.com](http://www.village-fassett.com)



**MUNICIPALITÉ DE FASSETT**

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: [reception@village-fassett.com](mailto:reception@village-fassett.com)